



Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

30 JUIN 2023

ID : 069-216902338-20230124-007\_23-DE

EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de  
Conseillers : 15

En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 15

N° 007-23

L'an deux mil vingt-trois,  
Le mardi 24 janvier à 19H00  
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Romain-au-Mont-d'Or,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de  
Monsieur Guillaume MALOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 janvier 2023

**Membres présents** : Guillaume MALOT, Sophie ROLLAND MORITZ,  
Céline GARCIA, Michelle GELIN, Isabelle DUMEZ, Pascal WAGET,  
Magali VINCENT, Christian BAGGIO, Thierry LOIR, Pierre  
CURTELIN,

**Membres excusés et représentés** : Nabila ARIFY (représentée par  
Thierry LOIR), Olivier DELLA DORA (représenté par Guillaume  
MALO), Malo GUITELMACHER (représenté par Patricia RUFFIN),  
Sébastien JALAGUIER (représenté par Magali VINCENT)

**Membres absents** : 0

**Secrétaire de séance, désigné au titre de l'article L.2125.15 du CGCT** : Patricia  
RUFFIN, Magali VINCENT et Céline GARCIA

---

Objet : TARIFS 2023

---

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et suivants relatifs aux attributions du Conseil Municipal et L.2122-21 et L.2122-22 relatifs aux attributions exercées par le Maire au nom de la commune sous le contrôle du Conseil Municipal,

CONSIDERANT comme le rappelle Sophie Rolland-Moritz, un travail sur les tarifs des services municipaux a été mené par les élus afin d'étudier l'opportunité d'évolution des différents tarifs des services de la commune et la nécessité d'en créer de nouveaux, d'en modifier ou d'en supprimer.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la nouvelle tarification des redevances des services municipaux.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le

et publication ou notification  
du

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

**30 JUN 2023**

ID : 069-216902338-20230124-007\_23-DE

La tarification sera applicable au 1<sup>er</sup> mars 2023.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la nouvelle tarification des redevances des services municipaux.
- **PRECISE** que la tarification sera applicable dès le 1 mars 2023.
- **INDIQUE** que le tableau de synthèse de la tarification est annexé à la présente délibération.
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2023 de la commune.

Résultat du vote : 15 voix pour 0 abstention (15 membres présents lors de cette séance).

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Extrait certifié conforme.

Certifiée exécutoire dès sa publication compte tenu de sa transmission au Représentant de l'État le 26 janvier 2023

Le Maire,  
Guillaume MALOT



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 Rue Duguesclin, 69003 LYON dans le respect des délais de recours en vigueur, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site [www.tclerecours.fr](http://www.tclerecours.fr)

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le

et publication ou notification  
du

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

**30 JUIN 2023**

ID : 069-216902338-20230124-007\_23-DE

### LOCATION IMMOBILIERE - Salle SAINT ROMAIN

#### Période estivale (mai à fin septembre) - sans chauffage

2023

Entreprises et comités extérieurs - journée	900,00
Entreprises et comités extérieurs - 1/2 journée	480,00
Entreprises et comités extérieurs - week end	1 200,00
Entreprises et comités Saromagnots - journée	740,00
Entreprises et comités Saromagnots - 1/2 journée	390,00
Entreprises et comités Saromagnots - week end	900,00
Associations extérieures - journée	700,00
Associations extérieures - 1/2 journée	380,00
Associations extérieures - week end	850,00
Particuliers extérieures - journée	650,00
Particuliers extérieures - 1/2 journée	350,00
Particuliers extérieures - week end	750,00
Particuliers Saromagnots - journée	500,00
Particuliers Saromagnots - 1/2 journée	260,00
Particuliers Saromagnots - week end	680,00

#### Période hivernale (octobre à fin avril) - avec chauffage

Entreprises et comités extérieurs - journée	1 000,00
Entreprises et comités extérieurs - 1/2 journée	530,00
Entreprises et comités extérieurs - week end	1 350,00
Entreprises et comités Saromagnots - journée	820,00
Entreprises et comités Saromagnots - 1/2 journée	430,00
Entreprises et comités Saromagnots - week end	1 020,00
Associations extérieures - journée	780,00
Associations extérieures - 1/2 journée	420,00
Associations extérieures - week end	970,00
Particuliers extérieures - journée	720,00
Particuliers extérieures - 1/2 journée	380,00
Particuliers extérieures - week end	860,00
Particuliers Saromagnots - journée	560,00
Particuliers Saromagnots - 1/2 journée	275,00
Particuliers Saromagnots - week end	780,00

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

**30 JUN 2023**

ID : 069-216902338-20230124-007\_23-DE

LOCATION IMMOBILIERE - Salle Des CARRIERS + BAR	
Période estivale (mai à fin septembre) - sans chauffage	2023
Entreprises et comités extérieurs - journée	450,00
Entreprises et comités extérieurs - 1/2 journée	280,00
Entreprises et comités extérieurs - week end	600,00
Entreprises et comités Saromagnots - journée	400,00
Entreprises et comités Saromagnots - 1/2 journée	210,00
Entreprises et comités Saromagnots - week end	480,00
Associations extérieures - journée	340,00
Associations extérieures - 1/2 journée	170,00
Associations extérieures - week end	420,00
Particuliers extérieures - journée	230,00
Particuliers extérieures - 1/2 journée	120,00
Particuliers extérieures - week end	280,00
Particuliers Saromagnots - journée	110,00
Particuliers Saromagnots - 1/2 journée	60,00
Particuliers Saromagnots - week end	150,00
Période hivernale (octobre à fin avril) - avec chauffage	
Entreprises et comités extérieurs - journée	530,00
Entreprises et comités extérieurs - 1/2 journée	320,00
Entreprises et comités extérieurs - week end	740,00
Entreprises et comités Saromagnots - journée	470,00
Entreprises et comités Saromagnots - 1/2 journée	245,00
Entreprises et comités Saromagnots - week end	600,00
Associations extérieures - journée	410,00
Associations extérieures - 1/2 journée	205,00
Associations extérieures - week end	540,00
Particuliers extérieures - journée	290,00
Particuliers extérieures - 1/2 journée	150,00
Particuliers extérieures - week end	380,00
Particuliers Saromagnots - journée	160,00
Particuliers Saromagnots - 1/2 journée	80,00
Particuliers Saromagnots - week end	240,00

<b>REDEVANCES MARCHÉS</b>	<b>2023</b>
occasionnels : ml (minimum accordé 10 €/an)/jour	1,80
abonnés : ml/jour	1,25
Camion vente alimentaire à emporter abonné ml/jour	2,30
Camion vente alimentaire à emporter occasionnel ml/jour	2,60
Stand éphémère dans les salles (marché de Noël, de la création....) - Tarifs exposant	20,00
<b>TARIFS DIVERS</b>	<b>2023</b>
Remplacement des clés d'accès aux bâtiments communaux prêtées aux associations (clés sécurisées)	50,00
Contribution enlèvement de tags par m2	10,00
<b>TARIFS CULTURE</b>	<b>2023</b>
Plein tarif	10,00
Tarif réduit (étudiants, - de 18 ans, demandeurs d'emploi, personnes porteuses de handicap):	8,00
Enfants de moins de 12 ans	Gratuité

<b>CONCESSIONS CIMETIÈRE</b>		<b>2023</b>
En terrain commune		Gratuit
Concession simple 15 ans (2m * 1m)		240
Concession simple 30 ans (2m * 1m)		430
Concession cinéraire 15 ans		120
Concession cinéraire 30 ans		205
Dispersion des cendres au jardin du souvenir		150
Caveurnes, 80 * 80		300
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>		
Autorisation du domaine public pour toute demande - forfait arrêté		10
Mise en place signalétique de régulation des voies de circulation - forfait (sauf mariage)		50
<b>1-CHANTIERS PROMOTEURS/REGIES/ENTREPRISE :</b>		
Encombrement de la voie publique en ml ou m2 par semaine :		
-matériel (camion, grue, benne, bungalow...)		10
-matériaux (gravats, terre...)		
-échafaudage et palissade		
<b>2-CHANTIERS PARTICULIERS avec ou sans entreprise :</b>		
Encombrement de la voie publique en ml ou m2 par semaine :		
-matériel (camion, grue, benne, bungalow...)		7
-matériaux (gravats, terre...)		
-échafaudage et palissade		
<b>OCCUPATION À TITRE COMMERCIAL</b>		
Terrasses (m <sup>2</sup> /an)		50
Bureau ou bulle de vente immobilière (m <sup>2</sup> /sem)		75
Marionnettes ambulantes : Par passage		30
<b>OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - SOUTERRAIN &amp; AÉRIEN</b>		
Tranchées pour conduite d'eau ou de gaz, égout, fouilles diverses sur le domaine communal : ml/jour		8
Dispositifs ponctuels sur domaine communal : ouvrage souterrains, chambre de comptage :		
* Pour une surface inférieure ou égal à 5 m <sup>2</sup> : m <sup>2</sup> /sem		60
* Au-delà de 5 m <sup>2</sup> , par m <sup>2</sup> supplémentaires : m <sup>2</sup> /sem		20
Traversée de chaussée / passage de réseaux : Forfait au ml		60
Location de barrières de 1 mètre à la semaine		10
Location de barrières de 1 mètre au mois		40
Droits hors domaine public voirie : réseaux aériens		15
Forfait au ml		